



retour dans mon pays d origine avec mes enfants

Par **mellybelly**, le **14/08/2010 à 12:01**

Bonjour,

Je suis maman française, vivant en Allemagne avec mes 2 enfants, tous deux nés en Allemagne. Je suis séparée du père de mes enfants depuis 1 an et demi. Nous avons tous deux l'autorité parentale.

Je souhaite revenir en France avec mes enfants mais leur père le voit autrement. Nous ne sommes pas mariés.

Quels sont mes droits en tant que mère étrangère en Allemagne et quelles sont les démarches à effectuer pour mon retour ?

Je suis un peu perdue...

Merci pour votre aide

Par **Domil**, le **14/08/2010 à 14:07**

Posez la question sur un forum juridique allemand (vous vivez en Allemagne, vous parlez allemand)

Voyez aussi avec le consulat de France

Par **mmess**, le **26/08/2010 à 12:47**

Bonjour,

Je ne sais pas en Allemagne mais je suis suisse d'origine et divorcée au Canada avec 2 enfants. Le papa est aussi d'origine suisse et nos enfants sont nés au Canada et de ce fait ont automatiquement reçu la nationalité. Nous avons aussi la nationalité canadienne avec mon ex mari. Lors de notre séparation en 2006 le papa ne m'a pas autorisée à retourner dans notre pays d'origine avec les enfants dont nous partageons aussi l'autorité parentale. J'ai finalement obtenu ce droit auprès de la cour suprême du Canada mais cela a pu se faire uniquement par l'intermédiaire d'avocats qui sont arrivés à nous faire trouver un "terrain d'entente" sur cette question avec mon ex mari. C'est très compliqué si l'un des conjoints ne donne pas son accord car en principe ce qui est pris en compte par le tribunal est de favoriser

l'accès des enfants aux deux parents à part égale . Je suis toujours au Canada à l'heure actuelle mais depuis le mois de juin dernier, je suis officiellement autorisée à quitter le pays avec mes enfants (3 ans après le divorce). Je dois prendre une décision.

Une chose est certaine, c'est dans votre pays de résidence actuel que la loi sur le droit civil&familial va être appliquée.

J'espère que cela vous sera utile.

Par **Domil**, le **29/10/2010** à **23:59**

mais que vient faire la France, là dedans ???